



Le Sport
en Liberté



Melun, le 2 mai 2019

Objet : convocation à l'assemblée générale du judo-jujitsu club de Melun

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer à l'assemblée générale du judo-jujitsu club de Melun qui se déroulera :

Mercredi 22 mai 2019 à 19h30
Salle Quinton
Maison des sportifs
54 quai du maréchal JOFFRE à Melun
(près de la salle des fêtes l'Escale)

Ordre du jour :

- présentation du rapport moral du président, des rapports financier et d'activité de l'association.
- élection d'un membre du comité directeur et du bureau exécutif.
- questions du public.

Je vous remercie à l'avance de respecter l'heure prévue de manière à ce que cette réunion puisse débuter sans être contraint de faire patienter les participants dans l'attente que le quorum statutaire soit atteint. Si votre présence est impossible, je vous remercie de me transmettre la procuration jointe par l'intermédiaire des entraîneurs ou de la confier à toute autre personne susceptible de participer à l'assemblée générale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick DE CRUZ
président du JCMelun

Assemblée générale du judo-jujitsu club de Melun le mercredi 22 mai 19h30 à la Maison des Sportifs (USM) 54 quai du maréchal JOFFRE à Melun.

Je soussigné _____ (nom de l'enfant _____)

donne procuration au bureau de l'association pour me représenter et voter à l'assemblée générale.

Signature du donneur du pouvoir :

Judo-jujitsu club de Melun,

Gymnase DUVAUCHELLE 2 rue Dajot, 77000 Melun 2

SIRET : 33758015300019 président Patrick DE CRUZ 07 81 222 039

melun.judo@laposte.net <http://jcmelun.fr>